



vous invite à une journée thématique :

## « MINEURS AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES »

Vendredi 4 novembre 2011 - De 9h00 à 17h00  
Auditorium - Centre Hospitalier Gérard Marchant  
134, route d'Espagne- TOULOUSE



© Flickr.Airpak

*« Aujourd'hui, c'est du Napalm que l'adulte met dans la tête des enfants et il est étonnant qu'il s'étonne quand l'enfant fabrique des cocktails Molotov même avant d'être adolescent. »*

Jacques PREVERT extrait des Choses et autres

La problématique des mineurs en ce qui concerne la clinique des Auteurs de Violences Sexuelles prend aujourd'hui une place importante dans l'actualité. Dans la prise en charge pluri-axiale des AVS – judiciaire, sanitaire et sociale – la question de la place du mineur fut initialement celle de « victime » mutuellement avec celle de la femme.

Dans un second temps, sont apparus dans les canons de représentation sociale, les figures de l'adolescent « auteur d'agression sexuelle », particulièrement dans les tournantes. A l'icône de l'enfant victime s'est jointe ou substituée celle de la « malignité adolescente », voire enfantine dans certains cas.

Les infractions relevées, poursuivies ou non, concernent particulièrement la famille ou ses substituts institutionnels (famille d'accueil, foyer, école etc.), comme dans la criminalité en général. Ainsi l'inceste adélique (frère-sœur, frère-frère, sœur-sœur) suivant par là l'inceste parental, suit les transformations sociologiques et axiologiques (morales) de la société ; et ainsi ses lois, ses règles, ses obligations et interdits.

Ces actes ont provoqué le questionnement pour le moins, la sidération pour le plus de la société. Oubliant si fait, comme le démontrent les sociologues Laurent Muchielli et Véronique Le Goaziou, qu'en Occident depuis l'antiquité, à l'instar du sexism et du racisme, le jeunisme a toujours été de mise - de Socrate aux derniers coups de boutoir législatif concernant la réforme de l'ordonnance de 1945. Les soins psychiatriques et psychologiques auprès des mineurs auteurs d'infraction(s) sexuelle(s), se sont développés depuis les années 1990, dans des prises en charge innovantes.

Cette journée d'étude sur ce thème, proposera des analyses historiques, sociologiques et épistémologiques en matinée ; puis, l'après midi, des témoignages et analyses de professionnels du soin, de la sanction et de la peine, ainsi que de l'accompagnement socio-éducatif.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :

C.R.I.A.V.S Midi-Pyrénées - 7, rue du Colonel Driant- 31400 TOULOUSE  
Tél : 05 61 14 90 10 / 05 61 14 90 11 - Fax : 05 62 17 61 22 - criavs-mp@ch-marchant.fr